



VOUS ÊTES NOUVEL ARRIVANT SUR LA COMMUNE ? RETROUVEZ ICI L'ESSENTIEL DES INFORMATIONS UTILES



LA SITUATION

Près de la Baie du Mont Saint Michel, à 15 km de Saint-Malo, La Fresnais fait partie du Canton de Cancale et est membre de [Saint-Malo-Agglomération](#), qui regroupe 17 autres communes (soit 83 000 habitants). D'une superficie d'un peu moins de 15 km², elle compte une population de 2 577 habitants (01/01/2024).

LA MAIRIE



Vous trouverez à l'accueil de la mairie votre premier interlocuteur.

Horaires d'ouverture : les lundis, mercredis et vendredis : 9h00 à 12h00, puis 14h00 à 17h30, les mardis, jeudis et samedis : 9h00 à 12h00.

Contact : 02 99 58 74 97 ou accueil@mairie-la-fresnais.fr

L'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Welcome

Une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants a lieu chaque début d'année. N'hésitez pas à prendre contact avec les services de la mairie. Inscription obligatoire en mairie ou par mail à secretariat@mairie-la-fresnais.fr

L'INFORMATION

Pour vous tenir informés et ne manquer aucune information importante, plusieurs moyens sont à votre disposition :

- Le site internet de la commune est régulièrement mis à jour : mairie-la-fresnais.fr

Vous y trouverez toutes les informations utiles, et les actualités.

- Un **bulletin municipal** est édité et distribué tous les ans. Il est disponible en version numérique sur le site internet de la mairie.
- Tous les mois paraît "**la Feuille du Marais**". Distribuée dans les lieux fréquentés de La Fresnais, elle est également diffusée en version numérique sur le site de la commune. Vous pouvez la recevoir directement par mail en remplissant un formulaire, disponible sur le site internet mairie-la-fresnais.fr et à l'accueil de la mairie. Infos à secretariat@mairie-la-fresnais.fr
- L'appli **PanneauPocket** (disponible depuis le site app.panneaupocket.com) permet de recevoir directement les informations et alertes de la commune.
- Un **panneau lumineux** est situé devant la bibliothèque.



LES ASSOCIATIONS



De nombreuses associations participent activement à la vie de la commune.

Le guide "Associations et Vie Municipale", est à votre disposition à la mairie ou bien en version numérique sur le site de la commune.

La municipalité met des moyens à dispositions pour les accompagner et les soutenir (prêts de salles ou de matériels, communication, moyens techniques...).

LES ÉLUS



Maire et Adjointes se rendent disponibles pour vous rencontrer.

- **Éric POUSSIN**, le Maire

Les adjoints et les conseillers délégués :



- **Pascal MOULIN** - Adjoint délégué aux finances, aux affaires juridiques et aux marchés publics, aux grands projets et à la gestion des services techniques (bâtiments, voiries, espaces verts, cimetière, circulation), délégué à la politique sportive et à la vie associative.



- **Anita MARTIN** - Adjointe déléguée à l'action sociale, au logement, à la santé, au handicap et déléguée à l'environnement et à la sécurité civile.



- **Daisy DELOURME** - Adjointe déléguée aux affaires scolaires, périscolaires, à la relation avec les parents d'élèves et déléguée à l'information et la communication.



- **Annick GINGAST** - Adjointe déléguée aux affaires de la petite enfance, enfance, jeunesse, déléguée au soutien du tissu économique local (commerce, artisanat, services), déléguée à la culture et déléguée à la bibliothèque.



- **Monique FOLIGNÉ** - Conseillère déléguée à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire, aux autorisations du droit des sols.



- **Denis DAUDIBON** - Conseiller délégué aux travaux de voirie et de bâtiments.

LE CCAS



Le Conseil d'Administration du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale fournit aux familles des informations sur les aides humaines et financières existantes et orientent vers des services spécifiques (CDAS, CLIC...).

Il met en place des actions en faveur de publics spécifiques, comme les **Goûters des Aînés**, la **Cérémonie d'Accueil des Nouveaux Arrivants et des Nouveaux Bébés** ou encore le **Repas des Aînés**.



Contact : 02 99 58 74 97 ou à secretariat@mairie-la-fresnais.fr

La bibliothèque "Le Bief des Livres" est associée à celles d'Hirel, de la Gouesnière et de Saint-Benoit, au sein du **Réseau des Bibliothèques du Marais Blanc**. Les adhérents peuvent ainsi se rendre indépendamment dans chacune d'elles et accéder à plus de 20 000 documents.

L'inscription est gratuite. Depuis le portail en ligne, bibliothequesdumaraisblanc.fr, le lecteur inscrit peut consulter l'ensemble du catalogue et accéder à son espace personnel pour, par exemple, suivre ses prêts en cours et effectuer des réservations.



Horaires d'ouverture : mardi et vendredi de 16h30 à 18h30,

mercredi et samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Contact : 02 23 16 05 75 ou bibliotheque@mairie-la-fresnais.fr

LE GARDE-CHAMPÊTRE



M. PERSON, garde-champêtre, travaille pour les quatre communes de l'Entente du Marais Blanc (Hirel, Saint-Benoit, La Gouesnière et La Fresnais). Ses missions principales sont la prévention, et la sécurité des espaces ruraux. Il est aussi habilité à rechercher et à constater les infractions à l'environnement.

Contact via la mairie au 02 99 58 74 97.

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE



Sous le même toit que la mairie, son entrée, indépendante, se situe à droite de celle de la mairie. L'agence est ouverte de 9h00 à 12h00, du mardi au samedi.

Contact via la mairie au 02 99 58 74 97.

LES SERVICES MUNICIPAUX

Plusieurs services existent pour faciliter la vie des Fresnaisiens, parmi lesquels :

- La location de tables et de chaises,
- La location de la salle des fêtes, de la salle de la Roselière,
- Les photocopies : à l'accueil de la mairie et à la bibliothèque, sur les heures d'ouverture. Noir et blanc uniquement. 20 centimes la copie.

Renseignements et réservations en mairie ou sur mairie-la-fresnais.fr.

SAINT-MALO AGGLOMÉRATION

Saint-Malo
Agglomération

Des compétences spécifiques, des services qui vous sont utiles :

- Déchets : la collecte, les déchèteries, le recyclage, [voir ci-dessous](#),
- Eau et assainissement : l'eau potable, l'eau pluviale, l'assainissement collectif et individuel,
- Enfance : le MAPE, [voir paragraphe Jeunesse](#),
- Environnement : le cadre de vie, la préservation, la qualité de l'air, "les rendez-vous mensuels de la transition écologique", les frelons asiatiques,
- Habitat : les autorisations d'urbanisme (GNAU), l'amélioration de l'habitat, les demandes de logement social,
- Mobilité : le vélo, le voiture, le réseau de bus, l'accessibilité,
- Développement économique et enseignement supérieur : réussir, entreprendre, étudier.

LES DÉCHETS

Saint-Malo Agglomération a la charge de la compétence "déchets". Un numéro de téléphone dédié existe 0 800 801 061 (numéro gratuit).

- **Collecte** : le tri est ramassé le mardi matin, 1 semaine sur 2, les ordures ménagères sont ramassées le mercredi matin.
- **Déchèteries** : trouvez les adresses et horaires des déchèteries sur le site de Saint-Malo Agglomération.



Plus d'infos sur le site internet de SMA : <https://www.stmalo-agglomeration.fr>

LES TRANSPORTS

Le territoire de la commune est maillé par plusieurs réseaux :

- Le **Transport à MAT demande remplace** les lignes régulières depuis le 1er janvier 2025. Il est nécessaire de réserver son trajet sur l'application MAT, le site internet reseau-mat.fr ou par téléphone au 02 99 40 19 22 au plus tard 1 heure avant le déclenchement du service. Une fois l'horaire confirmé, l'utilisateur se rend à l'arrêt de bus choisi.
- **Une gare SNCF** se trouve dans le bourg, sur la ligne Dol-de-Bretagne - Saint-Malo. Infos sur la ligne : <https://www.ter.sncf.com/bretagne>
- Sur le site mobibreizh.bzh, vous pouvez choisir le meilleur itinéraire parmi tous les modes de transports disponible sur le territoire breton.
- **Covoiturage** : ouestgo.fr est un service en ligne de mise en relation entre conducteurs et passagers.



LE TOURISME



Plusieurs circuits de vélos ou de randonnées traversent la commune. Retrouvez d'autres informations sur le site de [Destination Saint-Malo - Baie du Mont-Saint-Michel](#).

RENCONTRER UNE ASSISTANTE SOCIALE

Une assistante sociale, dépendant du CDAS (Centre Départementale d'Action Social), antenne de Saint-Jouan-des-Guerêts, tient une permanence le mardi matin à la mairie. Sur rendez-vous.

Contact : 02 22 93 66 00



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Cette inscription entrainera automatiquement votre radiation sur la liste électorale de votre ancienne commune. Pour vous inscrire, vous devez vous munir d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité à jour.

Ensuite vous avez deux options :

- Vous rendre en mairie, pour remplir le cerfa 12669 *02 et déposez vos pièces justificatives.
- Ou, pour une inscription dématérialisée, vous rendre sur le site service-public.fr, où vous remplirez le formulaire et déposerez vos justificatifs numérisés.

LA JEUNESSE

- **École publique "Les Frênes"** : 2 impasse du Pont aux Prêtres. Directrice : Mme HERTZOG. Contact : 02 99 58 65 90 ou ecole.0351654H@ac-rennes.fr
- **École privée "Saint-Joseph"** : 13 rue des Côtiers. Directrice : Mme GILLOT. Contact : 02 99 58 78 06 ou eco35.st-joseph.la-fresnais@enseignement-catholique.bzh, Site internet : ecole-privee-la-fresnais.com
- **Garderie et cantine** : La municipalité est en charge du périscolaire : la garderie (7h30 - 8h45 / 16h30 - 19h00) à l'école des Frênes, la cantine dans les deux écoles. Pour inscrire vos enfants, un dossier d'inscription disponible en mairie ou sur le site mairie-la-fresnais.fr, et est à remettre au service périscolaire (mairie). Renseignements en mairie, au 02 99 58 74 97 ou à compta@mairie-la-fresnais.fr
- La **Baz'ados** : l'espace jeunes, dit Baz'ados, est ouvert aux jeunes âgés de 10 à 17 ans inclus. Il propose différents types d'activités et d'animations sportives et culturelles. Ouvert pendant les vacances, et, en période scolaire, les mercredis et vendredis. Complexe sportif - Chemin de la Renaudière. Informations et inscriptions en mairie, au 06 79 39 08 13 ou à animations@mairie-la-fresnais.fr
- La **micro-crèche "Les Perles de la Côte"**, 9 rue de la Cour Gougeon. Crèche privée. Site internet : lesperlesdelacote.fr
- Le **MAPE (Malo Agglo Petite Enfance)** est un service dédié aux parents et professionnels de l'accueil de la petite enfance sur les 18 communes de l'Agglomération. Ils peuvent notamment vous orienter si vous êtes à la recherche d'un mode de garde. Contact : 02.23.15.10.85. Infos sur le site de Saint-Malo-Agglomération
- Le **SIAJE** est un syndicat intercommunal en charge de l'accueil de loisirs -enfance-, de l'accueil des jeunes pré-ados et ados, du centre d'initiation sportive, et du Conseil municipal des enfants.

